

République Française

Département de la Marne

DELIBERATION
CONSEIL MUNICIPAL
Commune de Merfy

SEANCE DU 13 MAI 2019

Nombre de Membres		
Membres en exercice	Présents	Votants
12	9	9

Date de convocation 30 avril 2019

Date d'affichage du compte rendu 14 mai 2019
--

L'an deux mille dix-neuf, le treize mai à vingt heures trente, le conseil municipal, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, en conseil municipal dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de **Eric VERDEBOUT**, maire.

Présents : **BARRAULT Christiane, GAILLARD Marie-Claude, LECROCQ Andrée, LOHMANN Jean-Jacques, MICHAUD Etienne, RIEU Caroline, ROZE Marie, VERDEBOUT Eric, WATIER Stéphane.**

Absents excusés : **CHABERT Alain, CHARTOGNE Alexandre, ROUSSEAU Gilles.**

Madame LECROCQ Andrée a été nommée secrétaire de séance

Objet : Bilan de la concertation et arrêt du projet PLU
N° de délibération : 20190519

(Révision prescrite par la commune avant le 1^{er} janvier 2017)

PLAN LOCAL D'URBANISME

ELABORATION

BILAN DE LA CONCERTATION ET ARRET DU PROJET

AVIS

LE CONSEIL MUNICIPAL,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu le Code de l'Urbanisme et notamment ses articles L. 153-31 et suivants, L. 103-2 et R. 153-3,
Vu le décret n° 2015-1783 du 28 décembre 2015 relatif à la partie réglementaire du code de l'Urbanisme et à la modernisation du Contenu du Plan Local d'Urbanisme,

Vu l'arrêté préfectoral du 15 septembre 2016 modifié portant création de la Communauté Urbaine du Grand Reims,

Vu les statuts de la Communauté Urbaine du Grand Reims,

Vu le Schéma de Cohérence Territoriale de la Région de Reims approuvé le 17 décembre 2016,

Vu sa délibération du 28 avril 1997 approuvant le Plan d'Occupation des Sols de la commune modifié le 02 décembre 2013 et le 21 septembre 2015,

Vu sa délibération n°15.03.09 B116 du 31 mars 2015 prescrivant l'élaboration de son PLU avec la définition des objectifs poursuivis et la mise en œuvre des modalités de concertation,

Vu sa délibération n°20170109 du 25 JANVIER 2017 donnant l'accord au Grand Reims pour la poursuite et l'achèvement des procédures d'évolution du PLU de MERFY,

Vu le porter à connaissance de l'Etat du 29 Décembre 2015 et son additif en date du 2 mars 2018,

Vu le procès-verbal actant du débat sur les orientations générales du projet d'aménagement et de développement durables qui s'est tenu le 08 mars 2016 au sein du conseil municipal de MERFY,

Vu sa délibération n°2016_03_15 du 08 mars 2016 actant du débat sur les orientations générales du Projet d'Aménagement et de Développement durables qui s'est tenu en son sein,

Vu le bilan de la concertation annexé à la présente délibération,

Considérant que les études d'urbanisme relatives à la révision ont été achevées,
Considérant les pièces du dossier de projet de PLU,

Vu la note explicative de synthèse jointe à la convocation, support de la présentation faite par le rapporteur en séance, valant exposé des motifs,

**Après en avoir délibéré,
DECIDE :**


- d'opter pour le nouveau régime juridique des PLU issu du décret susvisé,
- d'émettre un avis favorable sur le bilan de la concertation et l'arrêt du projet de révision du PLU tel qu'annexés à la présente.

Fait et délibéré les jours, mois et an susdits.
Pour extrait conforme

Liste des signatures électroniques du document ci-dessus

génééré le 14/05/2019 à 13:00:09

(sha1 : 106895f498c1d07e9d18c66fa8bdcaa1ff18e9ce)

<p>Date de la signature : 14/05/2019 à 12:58:14</p> <p>Nom du signataire : Jean-Jacques LOHMANN</p> <p>Rôle du signataire : Maire adjoint délégué</p> <p>N° de série du certificat : 7ee659f9942ad5423929119b1ba281cf91f96f92</p> <p>DN du certificat :</p> <p>/C=FR/O=COMMUNE DE MERFY/2.5.4.97=0002 215103383/OU=0002 215103383/OU=Mairie/T=Adjoint au Maire/CN=Jean-Jacques LOHMANN/SURNAME=LOHMANN/GIVENNAME=Jean-Jacques/SERIALNUMBER=1-49160</p> <p>DN de l'émetteur :</p> <p>/C=FR/O=Certinomis/OU=0002 433998903/CN=Certinomis - AA et Agents</p>	 <p>Jean-Jacques LOHMANN</p>
---	---